

Erratum

Sections 3.6 et 3.7.1 du bulletin du 1^{er} octobre 2010

Veillez prendre note que l'information publiée respectivement aux sections 3.6 et 3.7.1 du bulletin 24 septembre 2010 (Vol. 7, n° 38), a été reprise par erreur dans les sections correspondantes du bulletin du 1^{er} octobre 2010 (Vol. 7, n° 39). L'information qui devait normalement être publiée le 1^{er} octobre 2010 est publiée aux sections concernées du bulletin du 8 octobre 2010 (Vol. 7, n° 40).